



Comité directeur Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Tous sujets d'actualités	<u>Date de rédaction</u> 26 septembre 2022
<u>Date / heure de début / durée</u> 10 septembre 2022 - 15h/18h 11 septembre 2022 - 9h30/11h50	<u>Rédacteur</u> Dominique DELGOVE
<u>Lieu</u> Visio conférence - système Zoom	<u>Nom du fichier</u> CR CD 007 DD 10 & 11/09/2022
<u>Participants</u> Membres du Comité directeur (voir liste de présence) Directrice administrative DTN	<u>Destinataires</u> CD FFB Salariés FFB Ligues <u>Publication</u> Site FFB

ORDRE DU JOUR

Samedi 10 septembre 2022

1 MOT DU PRÉSIDENT	2
2 RESSOURCES HUMAINES	3
3 SITUATION FINANCIERE - BUDGET	4
4 POLE GOUVERNANCE - MISE A JOUR DES TEXTES ET DU CODE DE DISCIPLINE	4
5 POLE SPORTIF : INTERVENTION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS DE CHAQUE DISCIPLINE	4
6 ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE A ALBI	6

Dimanche 11 septembre 2022

7 POLE COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT : E-BOUTIQUE, GESTION SPORTIVE BAP, REBOOST	7
8 POLE FORMATION	8
9 QUESTIONS DIVERSES - CLOTURE DE LA REUNION	8

1/ Mot du Président

Le président Jean-Paul SINANIAN souhaite la bienvenue aux membres du Comité directeur.

JPS rappelle que cette réunion, initialement prévue à Rungis, a dû être annulée en présentiel à cause de nombreuses absences, ce qu'il déplore, et des indisponibilités de dernière minute.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation :

- la Covid-19 qui a fait changer nos habitudes ;
- la visioconférence, bien qu'astreignante et n'offrant pas la même qualité qu'une réunion en présentiel est très pratique, moins onéreuse et permet un gain de temps sur les déplacements ;
- nous sommes des bénévoles ayant très souvent plusieurs fonctions (fédération, ligue, comité départemental, forum des associations, etc.) et les dates de réunions se superposent parfois.

JPS s'interroge sur le fonctionnement du comité directeur et les raisons qui expliqueraient les absences de certains de ses membres.

JPS évoque un projet abordé en réunion de bureau : l'organisation d'un séminaire en fin d'année.

Celui-ci permettrait de créer et de consolider des liens entre les membres du comité directeur et de développer le sentiment d'appartenance à une équipe afin d'aborder la seconde partie de notre mandature avec une équipe qui aura réfléchi sur des questions de fonds, rarement abordées par manque de temps.

Ce serait aussi un signe de reconnaissance et de considération envers les bénévoles qui s'investissent pour développer la fédération.

Les modalités pratiques et la date, vraisemblablement décembre, seront communiquées ultérieurement.

La dernière réunion de comité directeur remonte au mois d'avril et beaucoup d'événements sont survenus depuis cette date dont Jean-Paul fait le récapitulatif en évoquant le dossier d'une ligue dont certains de ses dirigeants ont manifestement enfreint certaines règles et ont été sanctionnés par la commission de discipline.

JPS évoque ensuite les votes successifs des statuts lors des AG d'Angoulême, puis de Rennes qui définissent le rôle exact des organes déconcentrés vis-à-vis de la fédération.

La FFBillard ayant validé le vote des statuts, 3 ligues (Ile de France, Centre Val de Loire et Grand Est), par l'intermédiaire de leurs présidents, ont assigné la fédération devant le Conseil d'Etat afin de faire invalider les délibérations et le vote de ces textes.

Jean-Paul a pris contact avec un avocat spécialiste du droit du sport qui va se charger de défendre les intérêts de la FFBillard.

Un mémoire sera adressé au Conseil d'Etat en réponse à la plainte envoyée par les 3 ligues contestataires.

Par ailleurs, une nouvelle loi sur le sport ayant été promulguée en mars dernier imposera une nouvelle rédaction de ces statuts qui devront être impérativement opérationnels en 2024.

Jean-Paul revient sur la mise à l'honneur d'anciens dirigeants de la FFBillard lors de l'AG de Rennes :

- François SCHUNCK ;
- Jacques DENEUFVE ;
- Claude FATH ;
- Geneviève KERCRET ;
- Claude SCHAFFRAN ;

Et d'un salarié :

- Louis EDELIN, quelques semaines avant son départ en retraite.

JPS exprime sa satisfaction quant au démarrage très prometteur de la prise de licences, effective depuis le 23 août dernier qui ne présume en rien du résultat final, mais qui fait déjà état d'une tendance très positive, signe d'une dynamique pour laquelle les opérations Reboost sont sans doute à l'origine.

Certains dirigeants de clubs et d'organes déconcentrés ont bien compris l'importance de se montrer et de mettre en place des opérations permettant de joindre de nouveaux publics lors de forums d'associations, d'animations en intérieur comme en extérieur (mairies, centres commerciaux, entreprises, etc.) afin d'attirer de nouveaux pratiquants.

Un évènement majeur aura lieu en France dans quelques semaines : les championnats du monde de Blackball qui se dérouleront à Albi du 8 au 15 octobre.

Ceux-ci seront abordés dans le point 6 ci-après.

JPS espère que le billard d'extérieur pliable, conçu par Decathlon, pourra être présenté lors de ces championnats, ce qui rendrait le billard encore plus visible et plus accessible pour une majorité d'utilisateurs.

De nombreux chantiers nous attendent cette saison et particulièrement le travail sur les textes qui devront prendre en compte la loi sur le sport promulguée en mars dernier.

La commission informatique va être également très sollicitée, car après la réforme des logiciels « Carambole », il faut trouver une solution pérenne pour le logiciel BAP, de même que pour le site fédéral.

La commission « Développement » va se pencher sur l'offre de sponsoring et chercher de nouveaux partenaires pour accroître nos ressources.

2/ Ressources humaines (Jean-Paul SINANIAN)

Depuis un an, Alexandre MORAGUES, étudiant en alternance, a reçu une formation afin de prendre en charge la communication de la FFBillard.

Ayant donné satisfaction par ses compétences et sa motivation, il a été embauché à temps plein et pris officiellement ses fonctions il y a quelques semaines.

Nous avons pu constater la qualité de son travail à travers la lettre de la fédération, les publications sur le site fédéral, les visuels du championnat du monde de Blackball, les affiches, etc.

Par ailleurs, suite au départ en retraite de Louis EDELIN, un emploi à mi-temps avait été envisagé dans un premier temps, mais devant le volume de travail et afin de soulager la DTN, un contrat à plein temps a été mis en place.

C'est Jean-François FLORENT, BEES1, multiple champion de France aux JDS qui a été choisi et il est entré en fonction depuis le 5 septembre dernier.

Jean-François se présente :

- comme joueur, il est joueur de haut niveau, classé Master dans tous les modes de jeu des « Jeux de séries » ;
- comme dirigeant, il est président du BCCO Ronchin, l'un des clubs les plus dynamiques de France dans l'organisation de championnats de haut niveau (Euro Youth, European Ladies Cup, championnats de France multi disciplines, etc.) ;
- comme formateur, il est titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif ; il a les compétences pour animer les formations d'animateurs de clubs, etc.

Jean-François exprime sa fierté de prendre la relève de Louis et a déjà pu mesurer l'ampleur du travail qui l'attend.

Jean-François présente le gros avantage d'avoir suivi la filière de formation fédérale et de bien connaître son fonctionnement.

Sa tâche consistera d'une part à assurer la filière de formation, en particulier des formateurs et des initiateurs et d'autre part à prendre en charge le volet sportif international avec la problématique des compétitions que les instances internationales ont tendance à multiplier (sélections, budget, etc.)

Louis reste présent comme prestataire jusqu'à Noël afin d'apporter son expertise dans la labellisation des clubs (écoles de billard).

3/ Situation financière - budget (Pierre REYNAERT)

Première constatation : il est illusoire et présomptueux de pouvoir établir le 10 septembre un arrêté des comptes au 31 août.

Toutefois, Pierre communique quelques tendances :

- augmentation des dépenses dues à l'accroissement des frais liés aux compétitions internationales, à l'accroissement de la masse salariale, à l'opération Reboost et à l'augmentation de l'enveloppe destinée aux clubs dans l'appel à projets ;

- baisse de certaines recettes (budget licences non atteint par exemple).

Un changement de politique devra être envisagé dans les sélections internationales à cause de l'augmentation très sensible du prix des transports aériens, des tarifs parfois exorbitants de l'hébergement souvent imposé par les fédérations internationales et du montant des engagements à ces compétitions.

4/ Pôle gouvernance : mise à jour des modèles de textes et du code de discipline (Serge LECROART)

Selon le CNOSF, la loi votée en mars dernier, n'est pas encore entièrement transcrite dans le code du sport.

Ce sont les dispositions obligatoires figurant dans l'annexe du code du sport qui guident la rédaction des textes, or ces annexes ne sont pas encore mises à jour car les décrets ne sont pas encore parus.

Plusieurs sujets devront figurer dans les prochains textes :

- La composition du collège électoral où les clubs devront représenter au moins 50 % de celui-ci :
 - Lors de toutes les AG ?
 - Lors de l'AG électorale uniquement ?
 - Définition de la représentation des clubs
 - Organisation des campagnes électorales (information auprès des clubs sur les candidats, les programmes, etc.)
- La limitation du nombre de mandats (3) pour les présidents ;
- La parité hommes/femmes (fédération : 2024, organes déconcentrés : 2028).

La commission administrative effectuera ces modifications en concertation avec le conseil des ligues.

Il serait souhaitable que la journée consacrée aux ligues lors de l'AG de juin 2023 avec un intervenant extérieur permette d'aboutir à une version finalisée de ces textes.

Dans ce cas, ceux-ci pourraient être votés en janvier 2024, sachant que la date limite de validation sera juin 2024 puisque les élections fédérales de décembre 2024 devront être effectuées avec ces dispositions.

Pour rappel, l'adoption de ces textes conditionnera notre agrément auprès du ministère des sports, le maintien de notre DTN et l'obtention de subventions.

Le code de discipline sera également révisé très prochainement et soumis au vote du comité directeur.

Par ailleurs, Véronique fait remarquer que les conditions liées à la production du certificat médical se sont assouplies, ce qui nécessitera de la part de la commission médicale la remise à jour du règlement médical qui devra être soumis également au vote du comité directeur afin de pouvoir être appliqué la saison prochaine.

5/ Pôle sportif : intervention des présidents de commissions de chaque discipline (Marcel DEJARDIN)

Le pôle sportif est composé de Marcel DEJARDIN (pilote), Marc MASSE (DTN), Renaud GOUZIE (Américain), Jigar SOLANKI (Blackball), Alberto CASALE (Carambole), Isabelle MORTREUX (Snooker), Thierry DELEGLISE (Arbitres), Christophe POULARD (Elu ligue CVL Blackball) et Magali DECLUNDER (Joueur Haut Niveau).

Avant de laisser s'exprimer les responsables des 4 disciplines, Marcel insiste sur la nécessité de réformer l'offre sportive Carambole. Le constat est le suivant :

- Seulement 35 à 40 % des licenciés participent à des compétitions officielles ;
- Les joueurs classés « Masters », N1 et N2 jouent très peu ;
- La difficulté à trouver des clubs pour les tournois nationaux et les finales de France ;
- Le nombre restreint de billards 3,10 m ;
- Bien que les joueurs jouent peu, le calendrier est surchargé ;
- Les championnats par équipes ne fonctionnent pas bien ;
- Le manque de médiatisation ;
- L'arbitrage est un vrai problème.

Cette réforme portera sur les épreuves individuelles, les championnats par équipes, l'animation locale et les épreuves Jeunes et Féminines parfois absentes dans certaines ligues.

Des compétitions pour tous (loisir) et un classement de tous les compétiteurs sont également évoqués.

La lisibilité des championnats et des modes de qualification peuvent être améliorés.

Une réflexion s'impose à nouveau sur les distances de jeu, les moyennes et les classements et la mise en place d'épreuves de promotion.

Concernant le Haut niveau, il faut élargir la base de la pyramide avec la création d'écoles de jeunes (projet convention club avenir), former les formateurs et promouvoir des Clubs Elite.

La création d'un centre technique et sportif fédéral est toujours d'actualité, mais Marcel insiste sur l'importance des clubs et des ligues à travers les ETR.

Pour aboutir à cette réforme, la démarche est de créer des groupes de travail, d'organiser des réunions avec les responsables sportifs de ligue, d'effectuer des enquêtes auprès de joueurs permettant d'établir un document qui servira de base aux propositions finales.

- **Commission Billard Américain (Renaud GOUZIEN)**

Renaud revient sur la saison dernière qui a enfin pu se dérouler dans de bonnes conditions avec une nouvelle formule sportive, une compétition par équipes, la Coupe de France des clubs, qui a très bien fonctionné.

Le logiciel CueScore a été utilisé avec satisfaction et a permis d'effectuer un classement fédéral.

Il sera à nouveau utilisé cette saison. Seules les inscriptions se feront encore sur BAP.

Renaud souligne le manque d'arbitres : il n'y a aucun arbitre fédéral dans cette discipline.

Des formations avaient été initiées, mais sans parvenir à leur terme.

Il convient de sensibiliser les pratiquants à cette problématique, qui est d'ailleurs commune à toutes les disciplines du billard.

- **Commission Blackball (Viviane ROUCHON)**

Une réforme Blackball avait été mise en place mais n'avait pu être expérimentée à cause de la Covid 19. Afin de relever le niveau, celle-ci reposait sur un circuit fermé national organisé en formule « Tournoi ».

Cette formule n'ayant pas donné pleinement satisfaction, l'organisation de cette saison reviendra au système championnat avec « Aller » et « Retour ».

Concernant les logiciels de gestion, ni BAP, ni CueScore ne donnent entière satisfaction.

CueScore a été expérimenté mais son coût final est trop élevé et il ne répond pas pleinement aux besoins de la commission Blackball.

Par conséquent, BAP sera utilisé à nouveau cette saison, voire la saison prochaine dans l'attente d'un nouveau projet.

Une formation sera assurée auprès des responsables de ligue afin que cet outil puisse être utilisé sur tout le territoire national.

Sylvain et David sont en relation avec une société de développement permettant d'étudier la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion sportive Blackball répondant aux besoins définis.

Une discussion s'engage sur les associations dissidentes (AFEBAS et FBEP) qui perturbent le fonctionnement de la FFBillard. Une attitude plus ferme à l'égard de ces associations est sans doute nécessaire afin de clarifier les droits et les obligations de chacune de celles-ci.

Il conviendra de demander conseil à Jean-Christophe BREILLAT, avocat spécialiste du droit du sport avec lequel nous sommes actuellement en relation, afin de clarifier cette situation à l'origine de plusieurs conflits.

- **Commission Carambole (Alberto CASALE)**

Alberto exprime sa satisfaction concernant le logiciel de gestion sportive développé par e2i.

Tout n'est pas encore parfait, mais les évolutions demandées sont ajoutées progressivement, tous les résultats ont pu être saisis et très peu de dysfonctionnements ont été constatés.

D'autres améliorations sont en cours de traitement, comme l'ergonomie, l'enregistrement des compétitions « 4 billes » (le « 4 billes » étant un formidable outil pédagogique et un moyen d'entrer dans le monde de la compétition), la mise à disposition de données statistiques plus poussées qui permettront d'alimenter les réflexions sur la réforme sportive.

Des réunions sont régulièrement organisées avec les responsables sportifs des ligues.

Alberto met l'accent sur la difficulté à trouver des clubs organisateurs des tournois nationaux et des finales de France ainsi que sur l'arbitrage de ces événements (recrutement, budget et financement, etc.).

A ce jour, plusieurs tournois ainsi que la finale de France 3 Bandes Masters ne sont pas encore attribués.

- **Commission Snooker (Isabelle MORTREUX)**

Isabelle se réjouit du titre européen remporté en Albanie par l'équipe de France féminine en juin dernier (équipe composée d'Ophélie LAVAL et d'Angélique VIALARD).

En individuel, la France fait partie des meilleures nations européennes, mais sans toutefois parvenir à décrocher les titres ou les médailles, car nos représentant(e)s échouent très souvent en ¼ de finales.

Les joueurs se préparent souvent individuellement.

Ils se sont présentés à ce championnat d'Europe sans stage préliminaire de préparation.

Nous avons des joueuses et des joueurs de talent ; un stage de perfectionnement leur permettrait sans doute de franchir un palier supplémentaire.

Aux championnats du monde en août en Roumanie, Nicolas MORTREUX s'incline en ¼ de finale en U21.

Isabelle évoque également la carence en arbitres dans sa discipline.

Toutefois, la saison dernière, un arbitre a été formé et validé ainsi qu'un arbitre international. Des candidats se sont manifestés pour faire la formation cette saison.

Il est très important que chaque ligue dispose d'un nombre suffisant d'arbitres officiels de Snooker pour organiser les compétitions.

Isabelle évoque une certaine désaffection des joueurs pour les tournois nationaux et sera vigilante cette saison quant à leur organisation.

Les déplacements et l'hébergement, compte tenu des coûts actuels et de l'éloignement des lieux de compétition vont devenir de plus en plus un frein à la participation des joueurs et des arbitres.

Concernant les logiciels de gestion sportive, Isabelle continuera à utiliser BAP pour les inscriptions et CueScore pour la gestion des compétitions nationales qu'elle étendra aux ligues.

6/ Organisation du championnat du monde Blackball à Albi (Nicolas HENRIC)

Le compte à rebours, visible grâce à un chrono figurant sur le site internet mais également installé en grand sur la place principale d'Albi, est entamé depuis un bon moment et l'échéance du début de ce championnat est maintenant très proche.

De nombreuses informations sont visibles sur le site.

La ville d'Albi met en place des moyens exceptionnels pour ce grand événement et une grande parade des nations aura lieu à la fois dans les rues, mais aussi dans le grand théâtre des Cordeliers lors de la cérémonie d'ouverture.

Le parc des expositions a été entièrement privatisé pour ce championnat du monde de Blackball, à savoir une salle de 2 500 m² pour accueillir les 40 billards et une capacité d'accueil de 1 000 places assises.

Beaucoup d'animations seront organisées sur 5 000 m² réunissant des artisans locaux, des stands d'animation et 20 billards seront installés : 10 billards permettant la pratique des joueurs et 10 billards destinés à l'accueil des scolaires (environ 400), encadrés par les animateurs du club local.

18 nations seront représentées par plus de 550 participants évoluant dans 9 catégories (Hommes, Femmes, U15, U18, U23, + de 40 ans, + de 50 ans et 2 catégories de joueurs en situation de handicap) et 26 titres seront décernés.

La médiatisation sera très importante avec la venue et les commentaires de Patrick MONTEL sur la chaîne de télévision « Sport en France » où 11 créneaux ont été réservés pour une retransmission en direct.

Une attachée de presse sera présente afin de relancer tous les organes de presse, télévision et médias.

Seul point négatif : le nombre de partenaires moins important que prévu, dû à la conjoncture économique actuelle qui incite moins les sociétés à investir dans le billard.

L'agenda permet de voir, jour par jour, toutes les compétitions programmées, avec le détail des matchs et un bouton « Direct » qui renvoie à la plateforme Kozoom.

Une caméra sera installée au-dessus de chaque billard, ainsi, les 40 billards seront filmés, ce qui permettra à chacun de suivre la rencontre de son choix, et cela partout dans le monde.

Le montant du Pass pour la semaine, permettant de voir l'intégralité des matchs a été fixé à 10 euros. 2 tables seront visibles en continu en accès direct.

Le championnat s'achèvera le 15 octobre par une cérémonie de clôture avec comme point d'orgue, un repas de gala réunissant élus, délégations, partenaires, etc.

7/ Pôle communication et développement : e-boutique, gestion sportive billards à poches, Reboost (*Commissions « communication », « développement » et « SI »*)

Pendant plusieurs mois, la commission a travaillé sur la gestion sportive BAP.

Un cahier des charges avait été envoyé à différents prestataires et seul CueScore avait répondu à notre sollicitation en indiquant que toutes les modalités n'avaient pu être prises en compte, en particulier pour le Blackball.

Des essais de gestion sportive avaient été faits lors des 2 derniers tournois Blackball de la saison dernière, sachant que certains critères n'étaient pas encore disponibles compte tenu des spécificités des formats de compétition Blackball de la FFBillard.

Par ailleurs, le coût de ce logiciel était très élevé, ce qui a amené la commission nationale Blackball à ne pas poursuivre la coopération avec CueScore.

Tous les points techniques n'étant pas réunis, elle a décidé de ne pas poursuivre davantage les négociations commerciales, ce que déplore David compte tenu du temps et des moyens consacrés à l'analyse de ce logiciel.

CueScore a été informé de cette décision et reste toujours à l'écoute de nouvelles propositions de la FFBillard.

Toutefois, satisfaites de ce logiciel, les commissions « Américain » et « Snooker » continueront à utiliser CueScore cette saison pour gérer leurs compétitions.

Pour la saison 2022-2023, BAP continuera à gérer les compétitions individuelles Blackball et une nouvelle application développée en Angleterre sera testée pour les compétitions par équipes.

La commission va continuer à travailler pour parvenir à une solution qui puisse permettre de gérer complètement les compétitions (inscriptions, paiement, tirage au sort, matchs, classements, etc.) tant au niveau des tournois nationaux que des tournois régionaux.

David insiste sur les spécificités du Blackball en France qui entraînent des difficultés à mettre en place un logiciel de gestion sportive et se demande si notre offre sportive ne devrait pas être modifiée afin de pouvoir être compatible avec des logiciels déjà utilisés par d'autres fédérations.

Nicolas évoque la spécificité du circuit Blackball en France unique au monde, la FFBillard étant leader au niveau mondial pour son circuit national (jeunes, féminines, vétérans, 3 divisions par équipes, etc.).

Une question cruciale se pose : est-ce à nous d'adapter nos compétitions aux logiciels existants ou est-ce à ces logiciels de s'adapter à nos compétitions dont le modèle a permis d'augmenter le nombre de nos licenciés ?

Le coût du logiciel guidera aussi notre choix, car il semble inconcevable de consacrer 15 à 20 000 € par an pour un logiciel de gestion sportive.

JPS conclut la discussion en évoquant la possibilité de simplifier l'organisation des tournois nationaux Blackball permettant d'avoir un logiciel uniforme pour les 3 disciplines BAP.

Concernant la e-boutique et le site web, la commission continue à travailler afin de finaliser des solutions.

Une e-boutique éphémère a été mise en place pour les championnats du monde d'Albi permettant d'acquérir maillots et articles disponibles lors de cet évènement et cessera après ces championnats.

La campagne PSF fait partie du pôle « Développement ».

La campagne 2022 s'est déroulée pour la 3^{ème} année consécutive.

Le nombre de dossiers déposés était beaucoup plus faible que les années précédentes, ce qui a entraîné des difficultés à répartir l'enveloppe disponible auprès des structures, certains dossiers ne pouvant être éligibles à cette subvention PSF.

Les courriers de notification ont été envoyés récemment.

Une réunion avec l'ANS est programmée prochainement, sachant que le système va changer pour 2023, l'ANS revenant au système général : les structures, ligues, comités départementaux et clubs devront avoir un compte « asso », la FFBillard continuant à instruire les dossiers de demande, mais les subventions seront distribuées directement par l'ANS.

8/ Pôle formation *(Hervé GAVLAK - Marc MASSÉ)*

Il y a 2 ans, la FFBillard comptait 150 écoles de billard. Une prise de conscience des clubs a permis une progression de 20 % nous permettant d'atteindre 180 écoles de billard qui ont accueilli 1423 jeunes. Beaucoup de jeunes débutants se sont initiés au billard dans ces écoles, ce qui nous permet d'atteindre 9 % de nos effectifs contre 8 % précédemment.

Il a été constaté que les clubs labellisés « Ecole de billard » constituent une des clés de recrutement.

La baisse du nombre de CFA (3 contre 4 auparavant) a permis aux « petits » clubs de se lancer dans la labellisation « Ecole de billard ».

Afin de créer une dynamique, une séance mensuelle d'initiation a été instaurée et beaucoup de clubs l'ont mise en place.

Hervé insiste sur le rôle important du coordonnateur de l'école de billard qui seconde le président dans le développement, la prise de contact avec les écoles, les centres aérés, etc. permettant un meilleur recrutement de jeunes.

A ce jour, 11 stages CFA sont prévus cette saison (Carambole et Blackball) et Hervé incite les ligues qui n'ont encore rien programmé à mettre ceux-ci en place le plus rapidement possible.

Il serait souhaitable que chaque ligue organise 2 stages par saison, surtout en début de celles-ci, de façon à permettre aux clubs d'obtenir la labellisation et de recruter de nouveaux effectifs.

La saison passée, 3600 débutants (Découverte et Avenir) ont intégré les clubs, soit 25% de nos effectifs, ce qui montre bien l'importance des écoles de billards et du rôle des formateurs.

Afin d'améliorer les effectifs « Jeunes », Hervé évoque l'offre sportive et incite les ligues à mettre en place des compétitions adaptées à l'âge (U15, U17, U21, etc.) et au format (4 billes par exemple).

Hervé cite le challenge Dreher, dont le nom devrait changer, la formule ayant évolué par la création d'un championnat multi-disciplines (Libre, 3 Bandes et 4 Billes) accueillant les meilleurs joueurs de chaque ligue et permettant d'être plus attractif pour les clubs.

Hervé demande aux ligues d'organiser leurs compétitions respectives afin de pouvoir sélectionner leurs joueurs pour la prochaine finale de France de ce challenge qui aura lieu à Agen en avril 2023, le club local ayant remporté l'édition 2022.

Lors de cette saison 2022-2023, le « 4 Billes » entrera dans le site de gestion sportive permettant aux ligues et aux comités départementaux de mettre en place des compétitions dans cette catégorie qui permet de faire jouer des jeunes lors de leurs 2 premières années de pratique.

Le portail « Formation » du site fédéral permet d'accéder à tous les types de formations :

- Formateurs (CFA, DFI, DECF, etc.)
- Arbitres
- Dirigeants

Concernant la formation des dirigeants, la commission a bien avancé sur le dossier qui devrait aboutir à la mise en ligne rapide d'un nouveau module « **Mon club idéal** », en cours de réalisation qui permettra aux dirigeants d'accéder à de nombreuses informations qui les accompagneront dans leur prise de fonction, dans l'amélioration du fonctionnement de leur structure et dans leur démarche de développement de la pratique du billard.

Marc aborde les ETR qui sont un des rouages essentiels du fonctionnement des ligues dans 2 domaines :

- Formation - développement
 - Formation de l'encadrement (écoles de billard des clubs, membres de l'ETR, arbitres)
 - Suivi et accompagnement des clubs (diagnostic, projet associatif, plans d'actions de promotion, créations d'écoles de billard)
- Accès à la pratique de haut niveau
 - Détection et formation sportive des jeunes talents régionaux
 - Animation sportive pour les jeunes
 - Convention club avenir

Il appartient à chaque ligue de faire un état des lieux de son fonctionnement (points forts, points faibles), de définir les axes d'améliorations envisageables et de mettre en place des plans d'actions.

9/ Questions diverses - clôture de la réunion *(Jean-Paul SINANIAN)*

En l'absence d'autres sujets, Jean-Paul SINANIAN remercie les membres du comité directeur pour leur implication et leur disponibilité ainsi que pour la qualité des échanges et clôture la réunion à 11h50.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB



Dominique DELGOVE
Secrétaire général

